

Annexe 7 : Calendrier des opérations électorales 2018

<b>DATES</b> <b>Sous réserve des directives à venir de la DGAFP</b>	
<b>Jusqu'au jeudi 1er mars 2018</b>	Transmission par les établissements des données pour les arrêtés relatifs à la proportion femmes/hommes
<b>Avant le 31 mars 2018</b>	Transmission aux organisations syndicales des données chiffrées relatives à la proportion femmes/hommes
<b>Avant le mardi 5 juin 2018</b>	Publication des arrêtés relatifs à la proportion femmes/hommes
<b>Vendredi 8 juin 2018</b>	Date limite de transmission de la liste des agents de chaque établissement à la DGRH
<b>Lundi 2 juillet 2018</b>	Mise à disposition des listes d'agents aux organisations syndicales susceptibles de candidater
<b>Jeudi 25 Octobre 2018</b>	Date limite de dépôt contre récépissé des candidatures des organisations syndicales
<b>Vendredi 26 octobre 2018</b>	Date limite pour remettre la décision d'irrecevabilité d'une liste présentée par les organisations syndicales
<b>Lundi 29 octobre 2018</b>	Date limite d'information sur l'inéligibilité d'un ou plusieurs candidats auprès du délégué de l'OS concernée
<b>Vendredi 2 novembre 2018</b>	Date limite de transmission par le délégué de liste des modifications ou retraits nécessaires
<b>Entre le 26 octobre et le 2 novembre 2018 (dès que possible)</b>	Date limite pour le tirage au sort de l'ordre d'affichage des candidatures Affichage des candidatures dans les bureaux et sections de vote
<b>Mardi 6 novembre 2018</b>	Mise à disposition des organisations syndicales candidates d'un état consolidé indicatif des listes d'électeurs par la DGRH
<b>Mardi 6 novembre 2018</b>	Date limite d'affichage dans bureaux et sections de vote des listes électorales comprenant en annexe la liste des agents appelés à voter par correspondance

Annexe 7 : Calendrier des opérations électorales 2018

<b>DATES</b>	
<b>Sous réserve des directives à venir de la DGAFP</b>	
<b>Mercredi 14 novembre 2018</b>	Date limite de présentation des demandes d'inscription sur la liste électorale
<b>Lundi 19 novembre 2018</b>	Date limite de réclamation contre les erreurs ou omissions sur la liste électorale
<b>Jeudi 22 novembre 2018</b>	Date limite de mise à disposition du matériel de vote aux électeurs autorisés à voter par correspondance
<b>Jeudi 6 décembre 2018</b>	Scrutin de 9 heures à 17 heures (heures locales)
<b>Du jeudi 6 décembre 17 heures (heure locale) au vendredi 7 décembre à 15 heures (heure de Paris)</b>	Dépouillement et remontée des résultats au bureau de vote central
<b>Lundi 10 décembre 2018 à partir de 10h</b>	Proclamation par le Bureau de vote central des résultats pour l'élection des représentants au CTMESR Proclamation par le Bureau de vote central des résultats pour l'élection des représentants au CTU